

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DE TUNIS
ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET COMMERCIALES DE TUNIS
APPEL A CANDIDATURE
MASTER PROFESSIONNEL
« ENVIRONNEMENT COMPTABLE FRANÇAIS »

CONCOURS D'ENTREE 2022/2023

L'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis (ESSECT) annonce l'ouverture des dépôts de candidatures à un nouveau master professionnel « ENVIRONNEMENT COMPTABLE FRANÇAIS » :

Ces formations s'adressent à des candidats ayant obtenu au moins un M1 en comptabilité ou en fiscalité ou tout diplôme équivalent, des étudiants ayant un M2 en comptabilité ou en fiscalité ou des professionnels titulaires d'une maîtrise (4 années) selon l'ancien régime dans le même domaine.

Le score sera calculé en fonction de la moyenne **des années d'études (en licence et en master) ou de la maîtrise**, de la réussite à la session principale ou de rattrapage, de la nature de la mention, du nombre d'années de redoublement ainsi que de la moyenne des matières jugées fondamentales pour la formation choisie (voir annexes).

Les modalités et les délais de candidatures se feront selon le calendrier suivant :

Pour les étudiants de l'ESSECT et des autres institutions ainsi que pour les professionnels, le dépôt des candidatures au master se fera à travers le dépôt de leur dossier au bureau d'ordre de l'ESSECT Tunis du **20 juin 2022 jusqu'au 8 juillet 2022** (horaire administratif).

Toute **fausse déclaration** (lors de l'opération de candidature) **entraîne l'élimination définitive de la candidature.**

Dossier à fournir¹ :

Les candidats sélectionnés devront fournir les pièces suivantes :

- 1 copie conforme du diplôme du Baccalauréat ;
- 1 copie conforme du diplôme de Licence (ou de maîtrise) ;
- 1 copie conforme de tous les relevés des notes (y compris les années de redoublement) ;
- 1 copie de la carte d'identité nationale ;
- 3 photos d'identité ;
- 1 CV ;
- Le formulaire de dépôt de candidature imprimé à partir du site web de l'ESSECT ;
- Une lettre de motivation éventuellement argumentée par les attestations de stages poursuivis au cours des études ;
- Justificatifs des activités en tant que membre actif d'un club des étudiants ou d'une association.

¹ Ce dossier doit être fourni par les professionnels au moment de la candidature (du 10 au 24 juin 2022). Pour les autres candidats, seuls les étudiants sélectionnés seront appelés à fournir un dossier administratif (voir communiqués ultérieurs sur le site web de l'ESSECT).

Annexe 1 : Calcul du score de sélection²

Le public cible du master « environnement comptable français » est constitué « par les étudiants titulaires d'un M1 au moins ou d'une maîtrise pour les professionnels désirant poursuivre cette formation. Le parcours de formation de chaque étudiant est pris en considération pendant l'étape de la sélection (*un croisement entre le parcours de formation et le public cible des masters est fourni au niveau de l'annexe 3*).

Ensuite, la sélection des dossiers se fait à partir du calcul d'un score. Ce score intègre :

- **La moyenne des moyennes générales** obtenues au cours *des années de formation dont le minimum est de 4 ans*,
- Un **bonus** qui tient compte de la session de réussite (principale ou de contrôle) et des mentions obtenues,
- Un **bonus** qui tient compte de la moyenne de trois matières fondamentales (*la liste des matières fondamentales est fournie au niveau de l'annexe 4*) dans le cursus de l'étudiant,
- un bonus qui récompense les étudiants qui participent dans les activités des clubs et des associations, et enfin
- Un **malus** qui tient compte du nombre de redoublements pendant les années de licence.

$$\text{Score} = (\text{mm} + \text{b}_{\text{sp}} + \text{b}_{\text{Ment}} + \text{b}_{\text{Mfond}} + \text{b}_{\text{club}} - \text{r})$$

Avec:

- **mm** = [Σ moyennes des quatre années de formation au moins] : Note / 20 ;
- **b_{sp}** : Bonus associé à la réussite à la session principale, avec :
 - 0,5 point si une seule session principale
 - 1 point, si deux sessions principales
 - 1,5 point, si trois sessions principales
 - 2 points si quatre sessions principales
- **b_{Ment}** : bonus associé à la réussite avec mention Assez bien et plus. Pour chacune des 4 années de licence :
 - 1 point si la moyenne générale est comprise entre 12 et 13,99 (mention **Assez-Bien**) ;
 - 2 points si la moyenne générale est comprise entre 14 et 15,99 (mention **Bien**) ;
 - 3 points si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16,00 (mention **Très-Bien**).
- **b_{Mfond}** : bonus associé à la moyenne des 3 matières fondamentales dans le cursus de l'étudiant. Ces 3 matières sont fixées par le responsable du master, en coordination avec son équipe pédagogique (voir annexe 4).

Mfond = $1/3 [\Sigma \text{ des notes des 3 matières fondamentales}]$. **Dans le cas où l'étudiant n'a pas étudié l'une de ces trois matières, la note correspondante sera nulle** car il s'agit d'un prérequis indispensable à la formation. Ce bonus est mesuré en se référant aux termes suivants :

$$\text{b}_{\text{Mfond}} = \begin{cases} 0 \text{ point, si } M_{\text{fond}} < 10 \\ 0,5 \text{ point, si } 10 \leq M_{\text{fond}} < 12 \\ 1 \text{ point, si } 12 \leq M_{\text{fond}} < 14 \\ 2 \text{ points, si } 14 \leq M_{\text{fond}} \end{cases}$$

- **b_{club}** : un bonus de 2 points accordé aux étudiants qui sont membres actifs dans un club ou d'une association estudiantine (ESSECT ou autres). Ce bonus est aussi accordé aux joueurs d'une équipe nationale sportive (obligatoirement il faut fournir un document justificatif ou une attestation officielle).

² Le calcul du score de sélection tel que détaillé dans cette section s'applique pour le cas des diplômes de licences. Pour les autres diplômes (maîtrise, bachelor...etc.), nous gardons le même esprit de calcul avec quelques adaptations (exemple : la moyenne des moyennes générales annuelles tient compte du nombre des années d'études supérieures).

- **r : malus** qui tient compte du nombre d'années de redoublement (-2 points si l'étudiant a redoublé une seule année ; - 8 points si l'étudiant a redoublé deux années. Les étudiants qui ont redoublé plus de deux fois (3 redoublements et plus) ne pourront pas avoir accès à la présélection des masters).

Annexe 2 : Capacité d'accueil des masters de l'ESSECT pour l'année universitaire 2022-2023

Capacité d'accueil du master (M2)

Intitulé du Master	Nombre d'étudiants
Environnement Comptable Français	25

Annexe 3 : Licences éligibles pour accéder au Master M2 « Environnement Comptable Français » Master 1 éligibles pour accéder au Master M2 « Environnement Comptable Français »

« Environnement Comptable Français »	Comptabilité/ fiscalité
---	-------------------------

Annexe 4 : Liste des matières fondamentales suivies en Licence et M1

Liste des matière	Matière 1	Matière 2	Matière 3
Licence et M1	Comptabilité 2	Fiscalité (TVA)	Comptabilité internationale